

POINT DE SITUATION

24 JUILLET
2020

> LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE (sources : SPF et SI-DEP -système d'information de dépistage)

La surveillance individuelle

- La Martinique compte aujourd'hui **269 cas confirmés** (+7 par rapport au 17 juillet).

La surveillance en ville

Entre le 13 et le 19 juillet, on enregistre :

- SOS Médecins : 4 consultations pour suspicion Covid-19 contre 3 au cours de la semaine précédente
> légère augmentation
- Réseau Sentinelles : comme les semaines précédentes, aucune consultation pour suspicion Covid-19 **> stable.**

La surveillance à l'hôpital

- **4 patients issus d'évacuations sanitaires de Guyane et d'Haïti sont hospitalisés en réanimation (-1).**
- **15 décès**, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.

Le contact-tracing

Depuis la levée du confinement, **82 cas confirmés** ont été recensés, parmi lesquels **69** ont une notion de voyage.

La surveillance virologique

Depuis le début de l'épidémie, **18 744 personnes** ont été testées.

> Port du masque grand public obligatoire

A compter du 20 juillet, afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie, le port du masque grand public est rendu obligatoire **dans tous les lieux publics clos** (Magasins de vente, centres commerciaux, Administrations et banques...) en complément des gestes barrières.

La vigilance de tous est plus que jamais nécessaire pour éviter un rebond épidémique.